



LAFFREY

LE JOURNAL DES FREDEYARDS

EDITION N°2 – JUIN 2021

Sommaire

Le mot du maire	P 1
Le projet de la Prairie de la Rencontre	P 2
Les commissions	P 3 – 4
Les travaux de la RN85	P 5
La vie scolaire	P 6
Les dernières actus fredeyardes	P 7 – 10
L'agenda	P 11 - 12

Chères Fredeyardes, Chers Fredeyards,



Au moment de l'écriture de ces lignes, les mesures sanitaires vont s'assouplir progressivement et nous pensons à nos commerces et restaurants. Certains se sont adaptés durant cette troisième vague de la pandémie et d'autres ont fait le choix de fermer leurs portes.

Nous pensons aussi aux habitants touchés par la Covid puisque bon nombre d'entre vous ont été touchés. La vie associative frédéyarde est en sommeil, certaines manifestations ne reprendront pas cette année encore. De gros travaux de voiries sont prévus en 2021 et la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste est prévue pour ces prochains mois.

Le journal des fredeyards, notre principal outil de communication reviendra plus souvent avec une parution trimestrielle.

Bien sur, nous restons disponible sur rendez-vous pour vous rencontrer et répondre à vos différentes interrogations.

A l'aube des grandes chaleurs, prenez soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Philippe FAURE, Maire de Laffrey

Le JOURNAL des Fredeyards

est un journal édité et imprimé
par la Mairie de Laffrey en 230
exemplaires

Directeur de publication: Philippe FAURE
Rédaction et mise en page: Magalie LE MEUR,
Coline DELVOYE et Daniel DE GRANDIS

Horaires d'ouverture de la mairie

Ouverture au public: Le secrétariat de la mairie est ouvert
SEULEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Le public, une personne à la fois et muni de masque, sera reçu
dans la salle du rez-de-chaussée.

Tel: 04 76 73 10 21 - Courriel: contact@laffrey.fr

Site internet: www.laffrey.fr

FaceBook: Mairie de Laffrey

En ce moment, le projet fait grand bruit sur le plateau matheysin.

Dès 2011, le Département a fait faire une étude pour montrer le potentiel de développement de ce site historique. La CCM (Communauté de Communes de la Matheysine) s'est alors proposée pour porter l'aménagement global.

Par la suite, trois délibérations sont actées par l'une des anciennes municipalités : **le 17/12/2012, le 04/11/2013, et le 09/12/2013 par lesquelles il avait été accepté l'abandon de l'activité du camping municipal, et approuvé la signature d'un bail emphytéotique administratif de 99 ans autorisant la CCM à intervenir sur les propriétés communales dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la valorisation du site de la Prairie de la Rencontre.** Ce bail avait été signé le 11/12/2013 et invalidé par la préfecture en 2014..

Une **première tranche de travaux a été réalisée en 2014, dans le cadre du bicentenaire de la venue de Napoléon**, travaux d'aménagements paysagers : création d'un cheminement jusqu'à la statue, déplacement de l'entrée du site, suppression des haies autour de la statue.

Le 04 Juillet 2016, une délibération a été approuvée où le conseil municipal prenait acte du retrait du bail administratif emphytéotique, à la demande de Monsieur le Préfet de l'Isère, entre la commune de Laffrey et la CCM ;

au motif de son irrégularité quant à sa durée notamment.

La commune ne mettait plus à disposition l'ex-terrain du camping municipal pour le projet et retrouvait ainsi la pleine et entière propriété de ce terrain.

La volonté de travailler sur ce projet avec la CCM était toujours d'actualité et la mise en place d'un comité de pilotage s'en est suivi dès fin 2016.

En février 2017, la CCM a lancé une étude afin de proposer des solutions concrètes à la mise en valeur du site et son développement.

Des réunions préparatoires sont programmées, entre autre avec les Architectes des bâtiments de France, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) , ... et l'appel à candidature est lancé.

Suite à cette étude lancée, un programme de travaux a été établi, y compris pour la mise aux normes de la salle polyvalente et du snack. Dans le cadre de ce programme, un permis de construire a été validé par l'État et signé par le maire en juillet 2020.

Depuis 2020, de nouveaux élus communautaires composent le conseil communautaire de la CCM. En décembre 2020, suite à l'ouverture des plis dans le cadre de l'appel d'offres pour les travaux, il s'avère que le reste à payer pour la CCM est supérieur au coût du projet validé avant l'ouverture des plis ; notamment par rapport aux dossiers déposés auprès des financeurs institutionnels.

Nous nous posons la question de savoir si le projet est toujours

d'actualité et si la CCM va financer la construction du site d'interprétation napoléonien prévu sur le terrain de la Prairie de la Rencontre.

Jusque là, **de nombreux efforts par la collectivité ont été faits pour mener à terme ce projet :**

- fermeture de l'ancien camping (perte de recettes communales et pour les commerçants locaux) et le non-remplacement de celui-ci
- cession de deux hectares de terrain à la CCM et sans compensation
- frais d'élaboration d'une carte communale payés par la commune pour sécuriser le permis de construire
- proposition de participation sous fond de concours de sur le reste à charge
- etc.

Suite au conseil municipal du 13 Avril 2021, nous allons demander à la CCM de revoir la convention signée ensemble et apporter les modifications :

inclure une date limite de construction du centre au-delà la convention devient caduque

- obtenir une compensation financière suite aux pertes financières

- la reconstruction d'un camping municipal si le projet n'aboutit pas
- une participation financière pour la mise à disposition du terrain
- une modification du périmètre de la parcelle mise à disposition pour le projet.

Nous engagerons une procédure de résiliation de la convention sans retour de leur part sous un délai de 4 mois.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence. Elles sont créées au sein du conseil municipal qui suit celui de l'élection du Maire et des adjoints.

Pour palier à l'absence de deux conseillers municipaux, Mr ROUMAT Dominique (suite à son déménagement hors de la commune) et Mr Marcel ROLLAND (démission), un remaniement dans les commissions municipales et intercommunales a eu lieu :

- **commission communautaire du SIRPL** (Syndicat intercommunal du regroupement pédagogique de Laffrey) : Magalie LE MEUR remplace Dominique ROUMAT
- **commission communautaire du SIALLP** (Syndicat intercommunal Assainissement des lacs de Laffrey et Petichet) : Frédéric GARCIA remplace Marcel ROLLAND
- **commission communale sur la sécurité** : Magalie LE MEUR remplace Dominique ROUMAT et Marcel ROLLAND
- **commission communale communication et vivre ensemble** : Frédéric GARCIA remplace Dominique ROUMAT

Les projets de 2021 :

- **Commission projets – développement économique et touristique :**

Au vu du patrimoine culturelle, économique et environnementale, la commission a déposé un dossier auprès de la préfecture de l'Isère afin que Laffrey redevienne une commune avec la compétence de « commune touristique »; jusque-là la compétence était gérée par la CCM (Communauté de communes de la Matheysine). La crise sanitaire que le pays connaît depuis Mars 2020 impacte fortement les animations au sein de la commune mais nous essayons de nous adapter au mieux pour proposer un agenda estival.

- **Commission sécurité :**

Le renforcement des aménagements autour du lac de Laffrey pour limiter le parking sauvage est de nouveau renforcé cet été. Des « petits cailloux » ont été installés sur les trottoirs autour du lac, espérant limiter au maximum les véhicules garés sur ceux-ci. Le passage des poussettes et des fauteuils handicapés est assez large pour leur accès. Nous n'avions pas pu avoir les blocs de bétons installés au bord des trottoirs d'où cette solution secondaire, moins coûteuse.

Pour cet été, la gendarmerie sera de nouveau présente sur nos plages. Une équipe détachée pour les lacs de la matheysine permettra d'assurer au maximum la sécurité des habitants et des gens de passage. La cavalerie de gendarmerie assurera aussi des astreintes, elle qui était présente il y a plusieurs années à Laffrey.

- **Commission urbanisme – travaux – eaux et assainissement :**

Des gros travaux de voiries vont être réalisés sur la commune de Laffrey. En matière de sécurité des usagers de la route, des habitants, des promeneurs ... nous nous devons d'entretenir nos routes.

La réfection d'une partie de la route du lac mort est alors prévue pour cet été, projet qui est prévu depuis deux ans. Pourquoi cette date ?

- **financement** : il a fallu attendre d'avoir le financement nécessaire pour entreprendre les travaux et effectuer les demandes de subventions auprès des organismes. A savoir, les dossiers se déposent au début de l'année précédente.

Coût des travaux 163 400€ HT soit 196 080 € TTC

Subvention CD38 : 98 040€

Subvention Etat : 32 680 € (potentielle)

Participation St Barthélémy : 10000€

Reste à payer commune : 55 380€

- **un calendrier des travaux limité par:**

- *La saison* : il est vrai que la route s'est vite détériorée avec l'hiver et réparée plusieurs fois par de l'enrobé. Nous sommes une commune de montagne avec la neige, le gel...on ne peut pas planifier ces travaux durant cette période
- *les transports scolaires et les déplacements professionnels* : la route sera fortement perturbée. Les habitants devront prioriser leur déplacement car une déviation ne peut pas être envisagée. Les camions de chantier ne pourront pas manœuvrer « toutes les cinq minutes » pour laisser les automobilistes circuler selon leur envie.
- *le planning des entreprises* : nous dépendons aussi de leur disponibilité

- **un nouvel aménagement du carrefour Route des Allards / Route du lac mort** : une nouvelle signalisation viendra renforcer le carrefour à la demande des habitants du hameau

- Un marquage au sol et son panneau STOP seront installés pour les véhicules arrivant du Sappey au carrefour ; laissant ainsi la priorité aux véhicules venant des hameaux Allards-Bigeards. Cela permettra de couper les vitesses excessives et sécuriser l'arrêt de bus scolaire.
- Un marquage au sol et les panneau ARRET DE BUS complèteront ce croisement.
- Un panneau PRIORITE A DROITE en allant en direction du Sappey avant le croisement complètera le carrefour ; la priorité à droite étant déjà de rigueur mais jamais respectée.

- **des panneaux d'agglomération et de limitation de vitesse** seront ajoutés afin de rappeler aux usagers de la route la limitation à 50 km/h.

La commune de Saint Barthélémy de Séchilienne participe à hauteur de 10000 Euros sur le projet ; à savoir la commune de Laffrey avait aussi participé au financement des glissières de sécurité sur la route du lac mort, partie communale mais pour les habitants du Sappey.

- **Commission Vivre Ensemble – communication :**

Suite à l'appel de candidatures dans le précédent journal, plusieurs candidatures ont répondu favorablement et ont souhaité participer à la vie communale et le vivre ensemble.

Font partis de cette commission : Stéphanie Rayot – Murielle Vidal- Odile Nef – Anne Sophie Le Meur – Daniel De Grandis – Magalie Le Meur – Frédéric Garcia.

Nous les remercions vivement pour leur participation et leur motivation.

Le projet s'étend sur une section de 3,5km à partir de l'entrée du hameau de Petichet en direction de Pierre-Châtel.

Afin d'améliorer la visibilité et d'augmenter la capacité de dépassement, certaines sections de la route sont aplanies. La chaussée est remise à neuf sur l'ensemble du tronçon et les carrefours sont modifiés pour faciliter l'insertion des véhicules. De part et d'autre de la RN85, les accotements sont revêtus sur 2m de manière à ce qu'ils puissent être utilisés par les cyclistes et à permettre les arrêts d'urgence des véhicules. Trois bassins de rétention pour l'assainissement des eaux de la route sont réalisés afin de limiter les risques de pollution des lacs.

Ce projet a été bâti en partenariat avec les élus des communes concernées, le Département de l'Isère et la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (exploitant de la RN85).

Ces travaux impactent les deux communes avoisinantes : Cholonge et Laffrey.

Lors de la première phase de travaux entamée en octobre 2020 jusqu'au 7 Décembre 2020, nous avons mis en place un clignotant orange simple sur la route du Lac en arrivant de Cholonge, pour capter l'attention des conducteurs et signaler une zone à risque. Le flux des véhicules était plus important.

Pour anticiper la deuxième phase des travaux et la mise en place de la déviation, des réunions préparatoires ont eu lieu avec le département et la DIRMed.

Nous avons demandé plusieurs aménagements ; à savoir :

- **le marquage au sol de la ligne blanche** : cet aménagement a été refusé car le département n'effectue aucun marquage en agglomération. La signalisation du code de la route reste la même : en l'absence de marquage, le dépassement de voiture reste interdit.

- **mise en place de chicanes** : elles sont placées de manière provisoire et renforcées par des barrières en plastiques de chantier.

- **le radar mobile de chantier** : un radar de chantier est placé à différents lieux des trois communes : Saint-Théoffrey – Cholonge – Laffrey. Il est déplacé toutes les trois semaines. Placé à Laffrey, il a été victime de nombreuses dégradations.

- **le marquage au sol de la piste cyclable** : une bande cyclable est prévue le long de la route du lac, nécessitant le rétrécissement de la largeur de la route. De nouveaux aménagements de stationnement sont en cours de traitement.

Programme des travaux en quelques dates

Du 29 mars au 02 juillet : la déviation dans le sens La Mure Grenoble est remise en place.

Du 07 juin au 2 Juillet : fermeture de la route de l'église.

Du 02 juillet au 16 août : arrêt des travaux avec remise de la circulation en double sens de la RN85.

Du 16 août au 12 novembre : remise en place de la déviation dans le sens La Mure Grenoble.

Semaine 42 : une journée de coupure complète de la RN85 pour la réalisation du tapis pleine largeur de la RN85.

Pour l'année scolaire 2021 - 2022, l'école de Laffrey disposera d'une classe supplémentaire : les effectifs prévisionnels envisage l'ouverture d'une 6ème classe et la direction académique a donné son accord ; à l'heure où trois autres classes sont supprimées dans d'autres classes du plateau matheysin.

La sixième classe élémentaire de cycle 3 ouvrira alors sur la commune de Saint-Théoffrey le 2 septembre 2021.

Des aménagements sont à prévoir pour cette nouvelle classe : préparation de salle de classe, clôture délimitant la cour, espace pour l'EPS ; ainsi que pour l'organisation des transports, de la garderie et de la cantine.

Effectifs prévisionnels :

Maternelle

Petite section : 20 élèves
Moyenne section : 13 élèves
Grande section : 22 élèves

Primaire

CP : 14 élèves
CE1 : 21 élèves
CE2 : 14 élèves
CM1 : 19 élèves
CM2 : 20 élèves

A l'aube de la fin d'année scolaire et de ces temps où la crise sanitaire perdure, les élèves de l'école de Laffrey ont pu profiter des avantages de notre lieu, de l'école à proximité de la forêt et des chemins pour proposer de nouvelles activités : l'abondance de neige a laissé place aux activités raquettes pour les petits et les grands, des cycles VTT ont lieu à la Prairie de la Rencontre, des sorties extérieures sont organisées (à Autrans, au musée du petit train de la Mure..), le coin de verdure de la cour d'école est devenu un véritable potager où chacune des classes en possède un (fraises, salades, menthe citronnée, radis ...).



Parallèlement, le Sou des Écoles aide beaucoup dans l'aboutissement des projets par les fonds qu'il récolte. Il a besoin des parents d'élèves pour perdurer dans le temps. Chacun donne un peu de son temps et de son énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des financements qui seront directement profitables aux enfants. Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (activités extrascolaires - sportives et culturelles).

Contact : soudesecolesdusirp@gmail.com

Composition du bureau du Sou des écoles de Laffrey

Président : Benoît Barbut

Trésorière : Anne Le Meur

Trésorière adjointe : Céline Duret

Secrétaire : Sébastien Grana

Un truck en +

Depuis le 1^{er} Avril , Alexandre et son food Truck "un truck en +" se sont installés sur le parking de l'ancienne poste .

De 12h à 15h et de 17h à 21h30 les mercredis, vendredis et samedis , venez éveiller vos papilles en goûtant ses réalisations : hamburgers, pâtes, salade&rollers, gratins , desserts ... Tout est fait maison, frais et des produits de la région. N'hésitez pas à le contacter au 0783025295.



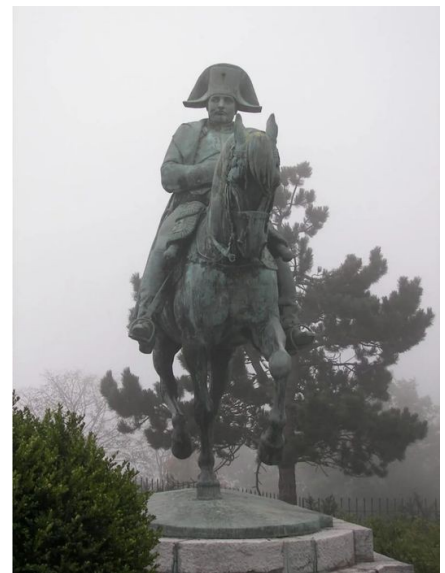
Une cérémonie pour le bicentenaire de la mort de Napoléon

Il y a 200 ans, le samedi 5 mai 1821 à 17h49, s'éteignait sur l'île de Sainte-Hélène, Napoléon Bonaparte.

Laffrey fut le théâtre, le 7 mars 1815, de la rencontre de Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, et de l'armée Royaliste.

Le site sera nommé la Prairie de la Rencontre et la statue équestre commémore cet évènement.

Un dépôt de gerbe a eu lieu le mercredi 5 Mai 2021 pour le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, en présence d'élus communautaires et municipaux, d'associations Napoléoniennes et d'autres invités.



La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Elle s'est déroulée le samedi 8 mai 2021 sur la place du Monument aux Morts, dans le respect des règles sanitaires.

La situation sanitaire ne permettait pas de tenir la cérémonie dans son format habituel et d'inviter le public à y prendre part. Toutefois, afin de rendre hommage aux morts de la seconde guerre mondiale et de célébrer la victoire, le Maire et son conseil municipal ont procédé à la lecture du message de Geneviève Darrieusecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées ; de la lecture des combattants fredeyards morts pour la France suivis du dépôt de gerbe.

Le tri sélectif fait peau neuve à Laffrey !

L'ensemble de nos tris sélectifs a été renouvelé sur la commune.

Pour rappel :

- Le conteneur **jaune** : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, ...
- Le conteneur à verre **vert** : emballages en verre (bouteilles de bières, de vin, champagne...)
- Le conteneur à papiers **bleu** : Tous les papiers (prospectus et journaux...)

Par ailleurs, toutes les semaines, des déchets sont entreposés à côté des conteneurs. Des déchetteries sont à votre disposition (renseignement auprès de la CCM ou de la métropole de Grenoble). Ces incivilités ne font pas partis des geste éco-citoyens ni du respect de notre environnement.



Les départ en vacances : « opération tranquillité vacances »

Avant votre départ en vacances, informez votre entourage de votre départ (ami, voisin...), mettez en œuvre un dispositif de participation citoyenne entre quartier ou sensibilisez la gendarmerie de Vizille en renseignant le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » quelques jours avant votre départ :

- soit en vous rendant au 244 avenue Pasteur à Vizille pour remplir le formulaire
- soit en contactant la brigade de Vizille au 04 76 78 98 50
- soit par mail en adressant votre formulaire à : bta.vizille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans tous les cas, alertez la gendarmerie ou la police afin de lutter efficacement contre la délinquance.

Une âme d'artiste !

Vous avez des **passions, des talents, des savoirs faire, des connaissances**, ...

Vous êtes professionnel, amateur, étudiant, actif, retraité et désireux de partager vos savoir-faire, vos connaissances et expériences ; dans les domaines du bricolage, de la musique, du jardinage, plantes, de la cuisine, de l'informatique, des loisirs créatifs (restauration meubles, récup, palette, relookage ...peinture, vannerie, couture, broderie, mosaïque, patchwork, petits objets décoratifs, collage de serviettes, perles, bracelets....) et plus encore....

Nous souhaitons vous accorder une rubrique dans nos futurs journaux municipaux afin de partager à l'ensemble des habitants vos œuvres.

Merci de nous adresser vos coordonnées en mairie et on vous recontactera !



Offre d'emploi : une saison aux pédalos !

La commune de Laffrey recherche plusieurs employés polyvalents pour l'activité des pédalos pendant la saison estivale, de mi-juin à début septembre. Mission :

- accueil et renseignement de la clientèle
- suivi des locations et gestion des paiements
- prise en charge des pédalos et accompagnement des clients (départ et arrivée)
- préparation et manutention des pédalos
- préparation et rangement du matériel

Type d'emploi : CDD avec horaires variables

Profil : sérieux, dynamique, disponible, esprit d'équipe, bonne relation clientèle et sens du contact ...

Les mesures sanitaires seront acquises et respectées pour la sécurité de chacun.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation dès que possible svp



Le Troc'Livres ou Boîte à lire !

Le « troc'livres » arrive à Laffrey !

Qu'est-ce que c'est ?

Plus souvent appelée « Boîte à lire », il s'agit d'une **petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement**, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

En France, il y a déjà plus de **4 700 boîtes à lire** répertoriées. Elles permettent de favoriser le lien social, elles encouragent une économie du partage et du don et développent une démarche éco-citoyenne.

A Laffrey, nous allons réaménager une ancienne cabine téléphonique. Après quelques aménagements, elle sera installée à côté de l'école.

Nous comptons sur votre participation et nous espérons que vous appréciez cette idée !!



Le Bien-Vivre Ensemble, c'est respecter son voisinage ...

Chaque année, nous faisons un article dans le journal en rapport avec le bien-vivre ensemble, les nuisances sonores, la divagation des chiens, les trottoirs qui deviennent des crottoirs ... et pourtant, peu d'amélioration.

Pour rappel :

- **respecter les horaires pour les travaux de bricolage** en journée : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- **les chiens : chaque propriétaire est responsable de son chien et ne doit perturber le bon voisinage.** La divagation des chiens est interdite, il ne doit pas se trouver en dehors de son habitation sans son maître. Plusieurs signalements auprès de la gendarmerie ont été faits. Il en est de même pour les excréments sur les trottoirs ou au bord des routes, des aboiements intempestifs ... Cela devient un véritable fléau et des dégradations constatés chez vos voisins !

Nous espérons un réel effort pour le respect de chacun avant que des mesures plus disciplinaires soient prises en charge.





Un coup de pouce pour l'été !

Afin de pallier à l'absence d'un employé communal, Renaud Choulet sous-traite avec la commune dans les tâches quotidiennes de la commune et les espaces verts. Il vient en aide pour la saison estivale et Nous lui souhaitons un bel été sur notre commune !

La Berce du Caucase

La Berce du Caucase ou Berce de Mantegazzi, est une espèce de plantes herbacées de la famille des Apiaceae. La sève de cette Berce est phototoxique. Elle peut atteindre 2 à 5 mètres de haut.

Ne touchez à aucune partie de cette plante. Son contact peut provoquer des brûlures, des érythèmes ou des cloques.

Si vous constatez sa présence à Laffrey, merci de prendre contact avec le SIGREDA au 04 76 75 21 88.

En cas de contact avec la plante :

- rincez abondamment à l'eau et protégez la zone de la lumière
- consultez un médecin



Les dernières infos du Covid

Depuis le **9 juin 2021**, les modalités de réouverture du pays sont les suivantes :

- couvre-feu à 23h (au lieu de 21h) ;
- réouverture des cafés et restaurants en intérieur ;
- réouverture des salles de sport et des piscines ;
- assouplissement du télétravail ;
- réouverture des flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs.

Par ailleurs, **la vaccination est ouverte à toutes les personnes majeures depuis le 31 mai 2021. À partir du 15 juin, elle le sera également pour tous les adolescents de 12 à 18 ans.**





Les dimanches 20 et 27 juin 2021 = élections départementales et régionales

Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 18h00. Merci de bien vouloir vous munir soit de votre carte électeur ou de votre pièce d'identité.

ATTENTION : pour respecter les protocoles sanitaires, les bureaux de vote seront déplacés à la salle polyvalente de Laffrey.



Dimanche 20 Juin 2021 = nettoyage du lac

Le club de plongée de la Matheysine se propose d'effectuer le nettoyage du fond du lac et interviendra le dimanche 20 Juin entre 8h30 et 12h00.

Pédalos

Lorsque l'équipe sera constituée, venez passer un moment convivial entre amis et famille au lac de Laffrey !

Ouverture : tous les jours de 13h00 à 19h00 (en fonction des conditions météorologiques)



Base nautique

Découverte des activités : voile, aviron, canoë, paddle
Samedi 19 juin de 10h-17h : journée découverte multisport

Ouverture : le CVAL vous invite à pratiquer de façon régulière ou occasionnelle ces activités. Le club sera ouvert en juin et septembre les mercredis après-midi et les WE. En juillet et août, tous les jours.



Le Vinceland

Sylvia et Victor rouvriront les portes du Vinceland cet été, en juillet. Après un an d'absence, nous avons le plaisir de les retrouver à Laffrey !

Au moment de l'écriture, les horaires d'ouverture restent à définir

Le jeudi 8 juillet 2021 à 22h00 sur le site de la salle polyvalente = cinéma plein air



Depuis plusieurs années, la CCM organise 2 séances de cinéma plein air sur le territoire, en partenariat avec la Mure Cinéma Théâtre. Pour cette année, la commune de Laffrey a porté sa candidature et elle a été acceptée le 19 Mai 2021.

Le choix s'est porté sur un film tout public. Merci d'apporter votre couverture, votre chaise pliante ou tout autre matériel dont vous aurez besoin pour ce moment de détente !

Film : **PLAY** ; comédie – romance 1h48
De Anthony Marciano
Avec Max Boublil, Alice Isaaz, Malik Zidi

SYNOPSIS : En 1993, Max a 13 ans quand on lui offre sa première caméra. Pendant 25 ans il ne s'arrêtera pas de filmer. La bande de potes, les amours, les succès, les échecs. Des années 90 aux années 2010, c'est le portrait de toute une génération qui se dessine à travers son objectif.



L'UT4M

Après deux années d'absence, l'UT4M (Ultra Tour des 4 Massifs) revient à Laffrey le 16 et 17 juillet 2021 pour une expérience sportive exceptionnelle !

Plus d'infos : www.ut4m.fr



La Fête du Lac

Pour la 2ème année, la traditionnelle Fête du Lac n'aura pas lieu. Il est difficile de respecter le protocole sanitaire et la mise en place d'un périmètre vu l'étendu du site.

Merci pour votre compréhension.



14 et 15 juillet 2021 : rassemblement de motos

Les Bikers du « Run Bikers Tour de France » reviendront cette année le 14 et 15 Juillet 2021 sur le site de la Prairie de la Rencontre. Ils étaient déjà présents sur la commune l'été dernier. Entre 160 et 170 participants sont attendus.



Le SwimRunMan

L'événement sportif devenu incontournable à Laffrey revient cette année le dimanche 22 Août pour sa 5ème édition.



Journée du nettoyage de la commune : le samedi 18 Septembre 2021

La commission vivre ensemble souhaite remettre en place la journée de nettoyage de notre commune. Elle aura lieu après la saison estivale, le matin. **Tous les bénévoles souhaitant participer seront les bienvenus et nous les remercions !**

Le RDV est pris à partir de **9h30** au lac de Laffrey, le matériel vous sera fourni, suivi du pot de l'amitié.